

C16- DISTANCIEL - Réglementation des chaufferies et des sous-stations

Objectif

Réaliser des chaufferies et des sous-stations conformes à la réglementation ou des mises en sécurité d'installations existantes. Sont traitées les mini-chaufferies et chaufferies jusqu'à 2 MW alimentées au gaz, au fioul ou au bois.

Calendrier et lieu

Saint Rémy lès Chevreuse
• 28 - 30 Mai 2024

Durée

3 jours

Prix HT

940.00 euros

Suggestions

Avant ce stage, vous pouvez suivre : **C15**

Programme et remarques

- Les textes réglementaires applicables aux sous-stations, mini-chaufferies gaz et chaufferies, y compris les chaufferies ICPE (Installations de combustion classées pour la protection de l'environnement), de 1 à 2 MW
- Pour les chaufferies ICPE, identification des puissances, des classements et des règles et délais de mise en conformité pour les installations existantes
- Le local chaufferie et sous-station :
 - Règles d'implantation
 - Comportement au feu des parois, accès
 - Ventilation, sécurité incendie, détection de gaz...
- L'alimentation en combustible : organes de coupure gaz et passages des conduites...
- L'alimentation en eau (disconnecteurs)
- Spécifications des chaufferies bois
- L'évacuation des fumées :
 - Conduits de fumée et systèmes d'évacuation des produits de combustion (EVAPDC) en chaufferie
 - Pour les chaufferies ICPE, hauteurs de cheminées et valeurs de rejets imposées
 - Réhabilitation des conduits existants par tubage ou cheminage

Public

Personnel de bureaux d'études. Chargés d'affaires et chargés d'exploitation.

Pré-requis

Connaissances des installations de chauffage.

Supports pédagogiques

Document de stage.

Validation

QCM portant sur la connaissance de la réglementation en chaufferie et sous-station.



Renseignements et inscription

Tél. : 01 30 85 20 10 - formation@costic.com

[Bulletin d'inscription](#)